

Lucie Bernardoni, 34 ans, vaccinée à l'AstraZeneca a peur... elle subit des effets secondaires préoccupants

écrit par Christine Tasin | 26 mars 2021



Lucie Bernardoni est en colère. Vaccinée à l'AstraZeneca en raison d'une maladie chronique, la chanteuse de 34 ans souffre de terribles effets secondaires. Clouée au lit, l'épouse de Patrick Maktav dit être dans l'incapacité de se déplacer.

Les Français sont sceptiques [face au vaccin AstraZeneca](#). Selon un sondage dévoilé par LCI, **61% des 1 022 personnes sondées ont jugé qu'il n'était pas sûr**. Il faut dire qu'en raison de nombreux témoignages alarmants, sa prescription avait été suspendue le temps de recevoir l'avis de la Haute autorité de la Santé. Mais après plusieurs jours il avait été remis sur le marché et même vanté par le Premier ministre Jean Castex. "**Le vaccin AstraZeneca est sûr, sans danger. Il n'est pas associé à une augmentation du risque global de caillots sanguins**", avait déclaré ce dernier en conférence de presse. Le lendemain [il s'était même fait injecter la solution en direct](#) à l'hôpital militaire Bégin de Saint-Mandé. Une manière pour le chef du gouvernement de rassurer ses concitoyens et de **les encourager à se faire vacciner**. Mais le témoignage de [Lucie](#)

[Bernardoni, ancienne candidate de la Star Academy](#), risque de contrecarrer ses plans. En effet la chanteuse a publié un long message sur Twitter **dans lequel elle fait part de son cas préoccupant.**

Lucie Bernardoni inquiète pour son cas

Si Lucie Bernardoni a choisi de témoigner, c'est parce qu'elle a été **scandalisée par les déclarations du médecin Martin Blachier**. En effet ce dernier a déclaré sur un plateau télévisé qu'aucune personne de moins de 55 ans n'avait été vaccinée [depuis la reprise du vaccin AstraZeneca](#). Or elle est la preuve du contraire. **Âgée de 34 ans, elle a reçu l'injection ce lundi 22 mars** ! Un cas néanmoins particulier, puisque l'épouse de Patrice Maktav [souffre d'une maladie chronique](#).

Déstabilisée par le discours du gouvernement, **Lucie Bernardoni ne cache pas être inquiète depuis qu'elle a reçu le vaccin**. *"Je suis maintenant, comme bon nombre de personnes de moins de 55 ans vaccinée avec AstraZeneca, en train de souffrir depuis 24h de nombreux effets secondaires : **Fièvre, clouée au lit, impossible de marcher**. On est des cobayes ?"*, a-t-elle déploré sur Twitter. Un témoignage préoccupant, qui ne devrait pas faciliter [la campagne de vaccination...](#)

*Alors, on fait quoi ? Je suis maintenant, comme bon nombre de personnes de moins de 55 ans vaccinée avec [#AstraZeneca](#) , en train de souffrir depuis 24 h de nombreux effets secondaires: **Fièvre, clouée au lit, impossible de marcher**. On est des cobayes ? 2/2 [#COVID19](#)*

– Lucie Bernardoni-Maktav (@LucieBernardoni) [March 23, 2021](#)

<https://www.voici.fr/news-people/actu-people/lucie-bernardoni-vaccinee-a-lastrazeneca-a-34-ans-inquiete-elle-temoigne>

Mise à jour. Le compte twitter de Lucie Bernardoni a été fermé...

Voici pense qu'elle aurait volontairement supprimé pour ne pas avoir à gérer les commentaires suscités par son post, je suppose quant à moi que c'est twitter qui a censuré, puisque tous les réseaux sociaux censurent qui met en doute la pandémie et refuse la vaccination.

*Et si certains continuent de réagir et de commenter ce débat interminable sur les effets secondaires du vaccin AstraZeneca, d'autres ont remarqué qu'ils ne pouvaient plus répondre à la publication de Lucie Bernardoni. Et pour une bonne raison : **ses messages ont été supprimés, tout comme son compte Twitter ! Une décision radicale très certainement pris par la jeune femme elle-même qui ne devait pas s'attendre au raz-de-marée provoqué par son témoignage sur le réseau social.***

Il n'y a pas que twitter, YouTube et Facebook, d'ailleurs. RTL se sent obligé de terminer un article consacré à l'ancienne candidate de Star Académie par la louange de Astrazeneca !

Cependant, il est important de rappeler que l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que "les avantages du vaccin [AstraZeneca](#) l'emportent sur les risques et recommande la poursuite de la vaccination", le 17 mars dernier.